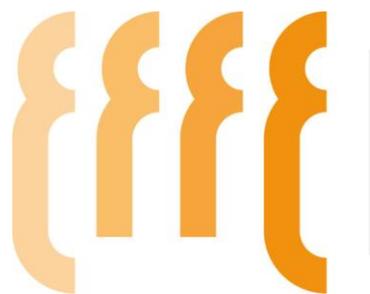


FEDERATION EUROPEENNE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE



EUROPEAN
FEDERATION
FOR FAMILY
EMPLOYMENT
& HOME CARE

SOMMAIRE

FEVRIER 2018

■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. **BUDGET EUROPEEN:** les pays d'Europe de l'Est, fervents défenseurs des subventions européennes
2. **BUDGET EUROPEEN :** les pays de l'Ouest et la France en tête sont à l'opposé des positions de l'Est
3. **BUDGET EUROPEEN:** le point de vue des institutions
4. **ELECTIONS EUROPEENNES:** vers des listes transnationales?

■ EUROPE SOCIALE

5. **INFRASTRUCTURE SOCIALE:** un rapport européen sur le secteur
6. **EMPLOI:** Les Etats membres se penchent sur les dispositions minimales en matière de congé dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

■ FINANCEMENTS EUROPEENS

7. **FONDS STRUCTURELS :** La Commission publie un guide pour améliorer l'utilisation des fonds européens et l'intégration des migrants

■ CONSULTATIONS PUBLIQUES

8. **BUDGET EUROPEEN :** La Commission européenne lance une série de consultations sur le prochain cadre financier de l'UE

■ AGENDA EUROPE

■ NOMINATIONS

■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. BUDGET EUROPEEN: les pays d'Europe de l'Est, fervents défenseurs des subventions européennes

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. **Les Etats Membres commencent à se positionner en vue des négociations à venir sur le budget de l'UE.** Avec ces notes détaillant leur position, les gouvernements cherchent à influencer les réflexions de la Commission européenne. Cette dernière a prévu de présenter ses propositions pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027 en mai prochain. **De grandes tendances s'opposent déjà notamment entre les pays de l'Est et de l'Ouest.**
2. Pologne, Hongrie, Slovaquie et République tchèque plaident pour une augmentation des contributions nationales pour compenser le départ du Royaume-Uni de l'UE. Ils craignent d'être les grands perdants du Brexit Il s'agit pour eux d'éviter des coupes trop importantes dans les politiques existantes, dont ils sont les premiers bénéficiaires.

Dans un document commun, les quatre gouvernements de ces pays de l'Est (appelés groupe de Visegrad) développent leur vision du futur Cadre financier (CFP) de l'UE pour la période 2021-2027. Ils se présentent comme des Européens volontaires, prêts à revoir à la hausse les contributions nationales au budget communautaire mais gardent en fait une ligne très conservatrice. Pour eux, l'important est d'aligner les ressources disponibles avec les projets. Et non l'inverse. Ils identifient notamment de nouvelles priorités (défense, sécurité, frontière) qui ont besoin de financements appropriés, que la situation économique actuelle permet alors que les précédentes négociations du CFP ont eu lieu en pleine crise de la Zone Euro.

▪ MIEUX REPARTIR LES AIDES

Le départ du Royaume-Uni va entraîner une perte de 15 % des ressources de l'UE, que l'Ouest refuse pour le moment de compenser. Or, les membres du groupe de Visegrad sont les principaux bénéficiaires des aides régionales (fonds structurels) et celles dédiées au monde agricole (PAC) sont très importantes pour moderniser leur appareil productif.

Face à de tels enjeux, les quatre gouvernements avancent leurs arguments pour justifier le maintien des budgets aux niveaux actuels, en particulier ceux alloués aux régions les moins favorisées. Ils rappellent que les objectifs de la Politique de cohésion sont dans les traités et affirment qu'une amputation des outils de solidarité entre régions affectera le bon fonctionnement du Marché unique, et donc de l'UE. Ils demandent aussi que les **subventions** restent le mécanisme principal pour financer des projets européens (alors que par souci d'économie, la Commission réfléchit depuis plusieurs mois à élargir l'utilisation des prêts).

Dans leur note collective, les quatre pays demandent aussi la mise en place de nouveaux critères d'attribution des financements communautaires. Ils estiment que l'équilibre géographique n'est pas respecté, à leurs dépens.

▪ LES ENJEUX MIGRATOIRES

Les quatre pays précisent qu'il n'est pas question d'accepter que les **fonds régionaux soient conditionnés au respect de règles de l'État de droit ou à l'accueil de migrants**. Leur refus d'accepter des réfugiés sur leur sol en 2015 a profondément marqué l'Ouest. Selon des pays comme la France et l'Allemagne, le principe de solidarité a été rompu. Paris et Berlin sont tentés d'utiliser la pression financière pour éviter que de tels comportements ne se reproduisent.

Or, lors de la crise des réfugiés de 2015, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie ont été les fers de lance de l'opposition à la relocalisation des réfugiés au sein de l'UE. Dans le même temps, Varsovie et Budapest ne cessent de se moquer des institutions européennes au sujet du respect de l'État de droit. Dans un tel contexte, les pays de l'Ouest n'ont que peu à perdre à raboter les fonds qui partent vers l'Est, tout en voyant dans la question budgétaire un levier de pression idéal.

▪ **QUEL AVENIR POUR LA PAC?**

Concernant la Politique Agricole Commune (PAC), le groupe de Visegrad est tout aussi conservateur. Les aides directes versées aux exploitants doivent être préservées, et les sommes alignées entre l'Est et l'Ouest. Les quatre Etats pourraient ainsi devenir les premiers défenseurs de la PAC, quand, pour la première fois, la France accepte l'idée de voir son budget revu à la baisse.

2. BUDGET EUROPEEN : les pays de l'Ouest et la France en tête sont à l'opposé des positions de l'Est

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La position de l'Est est à peu près l'inverse de ce que préconise la France. En effet, pour financer de nouvelles priorités comme la sécurité ou la défense, le gouvernement français envisage de revoir à la baisse la PAC.
2. L'Italie propose d'introduire l'état de droit et les conditions de solidarité dans la gestion des flux migratoires et l'Irlande propose de contribuer plus.

▪ **LA FRANCE PRETE A BAISSER LE BUDGET DE LA PAC ET DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR FINANCER LA DEFENSE**

Une note du gouvernement détaille la position française sur le budget de l'UE post-2020. Elle explique que l'UE ne pourra continuer à payer à 27 ce qu'elle finançait jusqu'à présent à 28 États Membres, c'est à dire qu'elle ne souhaite pas compenser la perte liée au départ des Britanniques de l'UE en mars 2019 (environ 10Mds€ par an).

Sur la PAC, la position française, depuis plusieurs décennies, lors des négociations sur le budget était immuable : ne pas dépenser plus et préserver la PAC, dont le pays reste l'un des principaux bénéficiaires. Or dans le document, il est sous entendu que ça sera dans la PAC et la Politique de Cohésion qu'il faudra aller chercher de quoi financer les nouvelles priorités, puisque l'équation est de faire plus sans dépenser plus.

Pour le gouvernement Macron, ce qui compte avant tout est de faire de l'UE un « vecteur de sécurité collective ». Le prochain CFP devra en premier lieu « compléter les dépenses nationales en matière de défense ». Un écho à la proposition de mai 2017 de la Commission de mettre jusqu'à 1,5Mds€ par an pour cette nouvelle priorité à partir de 2021.

En parallèle, les dépenses « qui représentent une réelle valeur ajoutée européenne » et rendent « l'économie européenne plus compétitive » doivent être augmentées, estime le gouvernement français. Un terme qui renvoie à l'éducation, la recherche et l'innovation, la mobilité des citoyens notamment... (le programme d'Emmanuel Macron demandait même de quintupler le budget du programme Erasmus).

La Politique de Cohésion est cependant la variable d'ajustement prioritaire aux yeux de Paris, qui veut la transformer et faire des économies. L'idée ici est de la simplifier, d'éviter les doublons avec d'autres programmes et de mieux cibler les financements vers les territoires en

grande difficulté, y compris ceux qui se trouvent au sein de régions riches. Du point de vue de Bercy, la Politique de Cohésion coûte plus qu'elle ne rapporte.

▪ LE CASSE-TETE DU JUSTE RETOUR

Reste que cette vision n'est pas évidente à faire accepter par les autres Etats. Jusqu'à présent, les membres de l'UE ont toujours élaboré leur budget une calculatrice à la main, pour être certains de récupérer le maximum d'argent. C'est ce que l'on appelle le « juste retour ». Pour y parvenir, la PAC et la politique régionale sont idéales, car chaque État peut à peu près estimer à l'avance ce qu'il récupérera.

Or, impossible de faire de tels calculs avec les programmes pour la recherche, l'innovation ou l'éducation, puisqu'ils dépendent de projets sélectionnés tous les ans, d'appels d'offres ou de bourses étudiantes. Les gros contributeurs nets au budget de l'UE, comme les Pays-Bas, la Suède ou le Danemark, risquent de s'y opposer.

Mais dans son document de travail, la France amorce déjà des compromis. Une main est ainsi tendue à l'Allemagne quand la note évoque la nécessité pour l'UE de « *maîtriser durablement ses frontières, intégrer les réfugiés et faire face aux causes profondes des migrations dans les pays d'origine* ».

Paris termine sa note en abordant le budget de la Zone Euro. Proposition phare d'Emmanuel Macron depuis le début de son quinquennat, elle est loin de faire l'unanimité. La Commission a pour le moment proposé de régler cette question par une simple ligne budgétaire dans le futur cadre financier pluriannuel. En liant ce dossier à la réflexion sur le budget global de l'UE, Paris veut maintenir la pression et en faire un levier de négociation.

▪ L'ITALIE POSE SES CONDITIONS SUR LA POLITIQUE DE COHESION – D'INTRODUIRE L'ETAT DE DROIT ET LES CONDITIONS DE SOLIDARITE DANS LA GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

Rome souhaite faire de la solidarité dans la gestion des flux migratoires une condition juridiquement contraignante pour avoir accès aux fonds de la future Politique de cohésion après 2020. Plus largement, le document italien soutient sans ambiguïté la politique de cohésion, qui continue d'être un outil essentiel pour « *prévenir la détérioration progressive de la solidarité européenne* » et donc « *exacerber la désaffection du projet européen* » parmi les citoyens européens. L'Italie demande que le budget de la prochaine Politique de Cohésion soit au moins aussi élevé que la programmation actuelle. Cette position est en contradiction avec celle de la Commission européenne.

▪ L'IRLANDE NE VEUT PAS DE COUPES DANS LE BUDGET EUROPEEN

Le Premier ministre irlandais Leo Varadkar a quant à lui défendu une vision ambitieuse du prochain CFP. Il a affirmé que son pays était prêt à contribuer plus, pour compenser le départ du Royaume-Uni et ainsi maintenir le niveau de dépenses actuelles pour la PAC ainsi que pour les programmes de recherche et d'innovation. L'Irlande est l'un des pays qui a le plus profité des aides de l'UE pour se développer dans les années 1980 et 1990. Aujourd'hui, l'île est contributrice nette aux finances européennes.

3. BUDGET EUROPEEN: le point de vue des institutions

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Le Commissaire au Budget, Günther Oettinger, a déclaré le 8 janvier qu'il prévoyait une réduction de 5% à 10%.
Sur le plan interne, la Commission consulte ses services pour calculer les conséquences d'une réduction de l'enveloppe budgétaire de la politique de cohésion pouvant aller jusqu'à 30%.
2. Le 10 janvier, le Commissaire a reçu le soutien du Collège des commissaires lors d'un premier débat d'orientation sur le CFP, notamment sur une augmentation de la contribution des États membres au budget européen, pour le ramener à un niveau compris entre 1,1% et 1,2% du revenu national brut (RNB).
3. Le Commissaire a expliqué que le prochain budget européen aurait deux défis à relever: combler le déficit budgétaire causé par le retrait du Royaume-Uni (environ 12 à 13 Mds€) et payer de nouvelles priorités (environ 10 Mds€ par an).

▪ DEUX ACTIONS SONT PROPOSEES :

- ⇒ Augmenter la contribution des Etats membres à un peu plus de 1,1% du RNB
- ⇒ Faire des coupes budgétaires pour faire face, le Commissaire prévoit environ 20% d'économies et 80% d'argent frais, fournis par les États Membres, pour le budget global.

▪ FINANCEMENTS EUROPEENS:

Les Commissaires ont accepté que les fonds et programmes européens soient réduits, notamment la PAC et la Politique de cohésion (5% à 10%, selon son discours de début de semaine). Toutefois, le Commissaire a indiqué qu'il souhaitait voir une enveloppe budgétaire plus importante pour le programme d'échange Erasmus + et le programme de recherche et d'innovation Horizon post-2020.

▪ NOUVEAU CONCEPT: LA "VALEUR AJOUTEE EUROPEENNE"

Le Commissaire a ajouté que les actions de l'UE seraient décidées au cours de la prochaine période en utilisant le principe de «valeur ajoutée européenne» - un concept encore assez vague, mais pour lequel il a promis une clarification juridique dans les semaines à venir. . D'autres propositions ont été présentées, dont certaines étaient déjà dans le domaine public, telles que la création d'une série de règles communes entre fonds européens.

▪ «(NON) A UN BUDGET DE LA ZONE EURO, «OUI) AUX NOUVELLES RESSOURCES.

Le Commissaire s'est opposé à la création d'un budget spécifique pour la Zone Euro, expliquant que de plus en plus d'États Membres adopteront la monnaie unique au cours de la prochaine décennie. En ce qui concerne les recettes, la Commission a formulé deux propositions:

- ⇒ qu'une partie des revenus générés par le système ETS soient reversée à l'UE,
- ⇒ que soit instaurée une taxe sur les matières plastiques.

▪ UN CFP RACCOURCI

En ce qui concerne le cadre financier, le Commissaire a laissé entendre qu'il espérait que le CFP à venir serait encore dans le format de sept ans, mais qu'il durerait cinq ans à partir de 2024. Le premier cadre financier pour l'après-2020 sera ainsi une sorte de «passerelle» vers le nouveau format, qu'il juge plus démocratique, car il coïncide avec le mandat.

▪ PLUS DE RABAIS

En raison du Brexit, le Commissaire a également souhaité que le prochain budget européen ne contiendra pas de rabais, pour des raisons de simplification budgétaire autant qu'autre

chose. Il anticipe une plus grande simplification budgétaire dans la présentation des chapitres, qui ne seront plus représentés par des chiffres, mais par des titres spécifiques.

- **Un calendrier serré**

Enfin, le Commissaire a souligné la nécessité de travailler rapidement pour faire en sorte que les élections ne coïncident pas avec le milieu des négociations sur le cadre financier pluriannuel, ce qui retarderait considérablement sa mise en œuvre. Le calendrier sera serré: la Commission a l'intention de présenter sa proposition fin mai et de parvenir à un accord avant mai 2019 à temps pour les élections européennes.

4. ELECTIONS EUROPEENNES: vers des listes transnationales?

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La création de listes transnationales pour les prochaines élections européennes de 2019 était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Pour l'instant, le Parlement européen a voté contre lors d'un scrutin serré le 7 février en séance plénière.
2. L'idée ne fait également pas l'unanimité du côté des États Membres.
3. L'enjeu est de taille car avec le départ du Royaume-Uni, 73 sièges se libèrent et leur redistribution attise les convoitises. Celle des États tout d'abord. Plusieurs pays vont ainsi pouvoir agrandir leur délégation, en particulier la France, qui s'estime lésée depuis 2014. Le texte approuvé lui octroie cinq députés de plus, soit une délégation globale de 79. Au total, 27 sièges sont répartis entre 14 pays.

- **OPPOSITION GAUCHE/DROITE**

La création ou non des listes transnationales, sur lesquelles un petit groupe de députés seraient élus par l'ensemble des citoyens de l'UE est un vieux rêve des fédéralistes, qui y voient une manière de renforcer la démocratisation de l'UE en créant des débats politiques paneuropéens. La gauche de l'hémicycle est pour (sociaux-démocrates, écologistes, gauche radicale), soutenue aussi par l'Alliance des démocrates et libéraux au centre. La droite est peu réceptives. Le Parti populaire européen (PPE) s'y oppose, soutenu par les eurosceptiques et l'extrême droite. Ils y voient une atteinte à la souveraineté des États et un projet qui couperait les élus issus de ces listes des citoyens. Pour l'instant, le Parlement européen a rejeté la proposition lors d'un scrutin serré (368 voix contre 274) le 7 février en séance plénière.

- **LE CONSEIL DIVISE**

L'approbation des États est indispensable. Selon les traités, les gouvernements ont le dernier mot sur la composition de l'hémicycle. Et, détail de taille : ils doivent se décider à l'unanimité. Parmi les membres du Conseil, la France est le pays le plus favorable à l'établissement d'une circonscription unique. Le projet faisait partie du programme présidentiel d'Emmanuel Macron. Depuis, d'autres pays ont affiché leur soutien à l'idée, comme l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Bulgarie, ainsi que la Belgique et l'Irlande. Pour le moment, l'Allemagne est restée silencieuse.

Cependant, **l'obstacle le plus important pourrait venir des petits pays et de l'Est**. Les premiers craignent que les places éligibles sur ces listes transnationales ne soient surtout occupées par des hommes politiques de grands États, capables de drainer beaucoup de voix. La France, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne pourraient ainsi récupérer quelques députés en plus. Une obligation de répartition géographique au sein de ces listes pourrait être envisagée pour calmer les réticences.

D'autres craintes, plus politiques, seront cependant plus difficiles à étouffer. La Hongrie est très opposée au projet, et voit cela comme un affront à la souveraineté nationale. C'est aussi le cas du gouvernement polonais ultra-conservateur. En 2014 déjà, le Premier ministre hongrois s'était opposé au principe des « spintzenkandidaten ». C'est à dire que le Président de la Commission soit issu du principal groupe politique du Parlement, chaque parti ayant désigné à l'avance son candidat, au lieu que ce dernier émane de tractations secrètes entre les capitales.

Mais l'échéance cruciale sera le sommet du 23 février à Bruxelles. Il réunira les dirigeants des Vingt-Sept. Parmi les sujets à l'ordre du jour, les élections européennes à venir, le futur Parlement et la question des *spitzenkandidaten*.

■ EUROPE SOCIALE

5. INFRASTRUCTURE SOCIALE: un rapport européen sur le secteur

Un groupe de travail de haut niveau sur l'investissement dans les infrastructures sociales, piloté par l'ancien président de la Commission européenne, Romano Prodi, a publié le 23 janvier un rapport alarmant sur la baisse des investissements dans les infrastructures sociales. Le groupe de travail suggère de mettre en place des plateformes d'investissement géographiques et / ou thématiques pour l'investissement dans le secteur social afin d'aider à regrouper les projets; créer de nouveaux instruments financiers adaptés au secteur social; développer des systèmes d'assistance technique de grande envergure pour renforcer les capacités aux niveaux local, national et européen; améliorer la collecte de données pour les infrastructures sociales; et faciliter et simplifier le mélange des ressources dans l'UE 28 (public, privé, local, national, UE).

⇒ Le rapport est disponible [ici](#)

6. EMPLOI: Les Etats membres se penchent sur les dispositions minimales en matière de congé dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Lors d'une réunion du groupe de travail sur les questions sociales au Conseil le lundi 29 janvier, les experts des États Membres ont examiné les articles clés de la **proposition de directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants**, en particulier le congé de paternité (article 4), le congé parental (article 5), **le congé de soignant** (article 6) et l'octroi d'un paiement adéquat pour ce type de congé (article 8). Les discussions ont porté sur les dispositions minimales d'un paiement adéquat, notamment en ce qui concerne le congé parental. Les experts ont également envisagé de modifier les modalités du congé parental. Leurs discussions se poursuivront au niveau du groupe de travail le 20 février.

■ FINANCEMENTS EUROPEENS

7. FONDS STRUCTURELS : La Commission publie un guide pour améliorer l'utilisation des fonds européens et l'intégration des migrants

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Sur la base de l'expérience accumulée ces dernières années, la Commission européenne a présenté un guide le 24 janvier aux autorités nationales et régionales.
2. Ce guide a pour objectif de les aider à mettre en place des stratégies d'intégration des migrants et à renforcer l'utilisation des fonds européens.

Le projet a été présenté par trois commissaires - Dimitris Avramopoulos (Immigration), Marianne Thyssen (Affaires sociales), Corina Crețu (Affaires régionales) - qui ont souligné l'importance d'intégrer ces population, notamment au niveau local et de les aider à adapter leur compétences aux exigences du marché européen.

Le guide cherche donc à améliorer l'utilisation des nouveaux fonds européens, y compris les Fonds structurels, Asile, Migration et Intégration (AMIF), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et Erasmus et créer les synergies nécessaires dans ce contexte.

Le document explique donc les grandes étapes de l'utilisation de ces fonds, autour de cinq priorités: l'accueil, l'éducation, l'emploi, l'hébergement et l'accès aux services publics. Les points prioritaires sont présentés dans chaque section, ainsi que les solutions européennes et le soutien financier possible.

Le guide clarifie également les principes qui doivent être respectés, tels que la non-discrimination, l'équilibre entre les sexes et les réponses personnalisées en fonction des besoins.

⇒ Le guide est disponible [ici](#)

■ CONSULTATIONS PUBLIQUES

8. BUDGET EUROPEEN : La Commission européenne lance une série de consultations sur le prochain cadre financier de l'UE

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Le 9 janvier la Commission européenne a lancé une série de consultations sur le prochain CFP 2021-2027. La Commission doit officiellement présenter ses propositions le 25 mai. Dans l'intervalle, les parties prenantes peuvent faire part de leurs points de vue.
2. Le Commissaire au Budget, Günther Oettinger, a rappelé le 10 janvier que les budgets de la PAC et de la politique de cohésion subirait des coupes. Seuls Erasmus et Horizon 2020 (recherche et innovation) ne diminueront pas.
3. L'EFFE va répondre à la Consultation sur l'avenir de la Politique de Cohésion en soulignant son importance pour le développement économique des territoires.

La Commission a lancé une série de consultations publiques, qui se poursuivront jusqu'au 8 mars et concerneront:

- les fonds de l'UE dans le domaine des valeurs et de la mobilité;
- des fonds de l'UE dans le domaine de la cohésion; - des fonds de l'UE dans le domaine des infrastructures stratégiques;
- des fonds de l'UE dans le domaine de la migration;
- des fonds de l'UE dans le domaine de l'investissement, de la recherche et de l'innovation, des PME et du marché unique;
- Les fonds de l'UE dans le domaine de la sécurité.

■ AGENDA EUROPE - FEVRIER A JUIN 2018

FEVRIER	MARS	AVRIL
<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 5 au 8 - Session plénière à Strasbourg 21 et 22 et 26 et 27 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONFERENCE 24 - "Forum d'apprentissage politique sur les voies de perfectionnement: une vision pour l'avenir" Organisateur: CEDEFOP et CESE Informations disponible ici Invitation sur demande ici</p> <p>■ EFFE Date à définir - réunion du Bureau EFFE</p> <p>POUR ALLER PLUS LOIN: 11 - élections présidentielles en Finlande et Chypre</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 12 au 15 - Session plénière à Strasbourg 21 et 22 et 27 et 28 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONSEIL 22 et 23 - Conseil européen 15 - réunion des ministres en Conseil EPSCO¹</p> <p>■ CONFERENCE 1 - Présentation de l'enquête européenne sur la qualité de vie 2016 Organisateur : CESE Informations disponibles ici</p> <p>■ EFFE 12 - 2^{ème} Réunion des contributeurs du Livre Blanc 28 - Assemblée Générale puis Conseil d'orientation</p> <p>POUR ALLER PLUS LOIN: 4 - élections législatives en Italie 18 - élections présidentielles en Russie</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 16 au 19 - Session plénière à Strasbourg 25 et 26 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONSEIL 17 et 18 et 23 avril - réunion informelle des ministres en Conseil EPSCO</p>
MAI	JUIN	
<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 2 et 3 - mini-session plénière à Bruxelles 16 et 17 - réunion de la Commission EMPL 28 au 31 - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ CONSEIL 17 - Sommet européen informel à Sofia</p> <p>■ EFFE 17 - Réunion du Groupe de travail informel au Parlement européen Date à définir - réunion du Bureau EFFE</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 7, 18 et 19 et 28 - réunion de la Commission EMPL 11 au 14 - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ CONSEIL 21 et 22 - réunion des ministres en Conseil EPSCO 28 et 29 - Conseil européen</p> <p>■ EFFE Date à définir - Conseil d'orientation</p>	

¹ Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" sur la politique sociale

■ NOMINATIONS

CONSEIL

- **Andrzej Sadoś** a été nommé représentant permanent de la Pologne auprès de l'UE, après avoir passé les dernières années en charge des activités de la Commission catholique internationale pour les migrations en Europe de l'Est. **Sebastian Barkowski** reste le représentant permanent adjoint, tandis que **Bogumiła Ordyk** devient le représentant de la Pologne au Comité politique et de sécurité.

COMMISSION

- L'Allemand **Martin Selmayr**, chef de cabinet de Jean-Claude Juncker, a été nommé Secrétaire général de la Commission européenne. C'est Clara Martinez Alberola, jusqu'à présent cheffe de cabinet adjointe, qui lui succédera au cabinet.
- **Jean-Éric Paquet** a été nommé directeur général de la DG recherche et innovation. **Jean-Luc Demarty**, directeur général de la DG commerce et **Dominique Ristori**, directeur général de la DG énergie, resteront en place. Ils ont atteint l'âge limite et doivent normalement partir à la retraite. Mais la Commission souhaite qu'ils puissent terminer les dossiers en cours avant leur départ.

PARLEMENT EUROPEEN

- **Udo Bullmann** prend temporairement la tête des sociaux-démocrates européens. Le député allemand assure l'intérim, le temps de la campagne électorale en Italie, dans laquelle l'actuel chef de file S&D est candidat. Si **Gianni Pittella** est élu le 4 mars prochain, une élection sera organisée au sein du groupe. Udo Bullmann est particulièrement apprécié et influent au sein de sa famille politique, mais en cas de nouvelle grande coalition à Berlin entre le SPD et la CDU, l'aile gauche du S&D pourrait être réticente à le soutenir.

FRANCE

- **L'organigramme du SGAE est quasiment stabilisé** – Plusieurs postes étaient à pourvoir depuis des mois au secrétariat général des affaires européennes. En décembre, les personnes chargées des questions économiques et financières (**Boris Melmoux-Eude**, ex-chef du bureau de l'UE à la direction du Budget, ex-rapporteur de la HATVP), de l'espace judiciaire européen (**Renaud Halem**, juge d'instruction, ex-rapporteur permanent à l'autorité de la concurrence) et des Parlements européen et national

(**Constance Deler**, ex-conseillère parlementaire au cabinet du secrétaire d'État aux transports Alain Vidalies) ont pris leurs fonctions. Début janvier, c'est le pilotage du secteur de la coordination, modernisation et liens avec la société civile qui a trouvé sa tête avec l'arrivée de **Clara Augereau** (ex-conseillère d'Harlem Désir au Quai d'Orsay, passée par la RP à Bruxelles). Le secteur du marché intérieur et le poste de conseiller auprès de la secrétaire générale (remplacement de Juliette Clavière) ne sont toujours pas pourvus.

A propos de EFFE

Créée en 2012, La Fédération Européenne des Emplois de la Famille (EFFE) présidée par Marie Béatrice Levaux repose sur la volonté de faire vivre les principes de : libre choix du mode de vie et d'accompagnement des citoyens à leur domicile ; respect du domicile privé ; responsabilité sociale citoyenne.

L'EFFE (www.effe-homecare.eu) promeut et défend l'emploi à domicile auprès des institutions européennes : elle s'engage à porter un modèle d'innovation sociale au service des citoyens européens grâce aux services et aux emplois de la famille au domicile, se faisant le relais de la stratégie UE 2020 en faveur d'une « économie sociale de marché durable ». Maître-mot du secteur l'inclusion sociale est au cœur du secteur des emplois de la Famille en tant que source de croissance économique grâce à la création d'emplois de masse et la lutte contre le travail non déclaré.

Marie Béatrice Levaux (FEPeM) – Présidente ; **Andrea Zini** (ASSINDATCOLF) – Vice-président ; **Karmele Acedo** (Grupo SSI) – Secrétaire générale ; **Anita Poutard** (IPERIA-L'institut) – Trésorière.

CONTACT :

Aude Boisseuil, Déléguée générale (aboisseuil@fepem.fr) - +336 26 08 21 66

